

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 DECEMBRE 2017**

Le Conseil Municipal, réuni en séance publique le 14 décembre 2017

Prend acte des décisions du Maire,

Adopte le compte-rendu de séance du Conseil Municipal du 05 octobre 2017

-2017-12-01 : Vote la décision modificative n°2 telle que présentée.

Section de fonctionnement équilibrée en dépenses et en recettes : + 401 015,40 €

Section d'investissement équilibrée en dépenses et en recettes : + 339 685,14 € à la majorité (abstention du groupe Francheville au Coeur et de Monsieur Cyril Kretzschmar).

-2017-12-02 : Admet en non valeur les créances impayées pour un montant de 1284,39 € à l'unanimité.

-2017-12-03 : Autorise Monsieur le Maire à ouvrir pour 2018 les crédits en investissements dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget 2017 selon l'affectation indiquée dans le tableau ci-dessous, à LA MAJORITÉ (abstention du groupe Francheville au Coeur et de Monsieur Cyril Kretzschmar).

Chapitres	Crédits ouverts au BP en 2017	Montants ouverts ¼ des crédits du BP 2017
chapitre 20	249 371€	62 342,75€
chapitre 204	62 421 €	15 605,25€
chapitre 21	1 273 693€	318 423,25€
Opération 901 Constructions scolaires	149 500 €	37 375 €
Opération 981 Cimetières	78 000€	19 500 €
Opération 987 Parc sportif	465 500 €	116 375 €
Opération 991 Aire du Bruissin	250 000 €	62 500 €
Opération 996 Projet informatique des écoles	36 500 €	9 125 €
Opération 999 Vidéo protection	59 000 €	14 750 €

-2017-12-04 : Autorise Monsieur le Maire à signer le marché relatif à l'assurance des risques statutaires des agents CNRACL de la Commune de Francheville, pour une durée ferme de 3 ans, pour une cotisation annuelle de 176 401.04 € avec l'entreprise GRAS SAVOYE, située 164 Avenue Jean Jaurès – 69007 LYON, ainsi que tous les actes liés à son exécution. Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal, à l'unanimité.

-2017-12-05 : Décide d'attribuer chacun des lots à l'entreprise retenue. Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux et tous les actes y afférents, avec les entreprises retenues :

- Lot n°1 : ROGER MARTIN LYON pour un montant de 108 500,00 € HT
- Lot n°2 : ENTREPRISE LACHANA pour un montant de 487 500,00 € HT
- Lot n°3 : SIE pour un montant de 76 397,90 € HT
- Lot n°4: Lot infructueux
- Lot n°5 : CAE GROUPE pour un montant de 52 285,50 € HT
- Lot n°6 : RHONIBAT pour un montant de 32 702,20 € HT
- Lot n°7 : MENUISERIE LARAT pour un montant de 88 592,60 € HT

- Lot n°8 : SARL FONTAINE pour un montant de 86 029,10 € HT
- Lot n°9 : SARL BOUCHUT VERNAY pour un montant de 133 369,00 € HT
- Lot n°10 : DUBOST ET RECORBET pour un montant de 229 788,10 € HT
- Lot n°11 : SCHINDLER pour un montant de 21 200,00 € HT
- Lot n°12 : GREEN STYLE pour un montant de 2 233 048,64 € HT
- Lot n°13 : KASPAR pour un montant de 277 738,12 € HT

Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal, à la majorité (abstention de Monsieur Cyril Kretzschmar).

-2017-12-06 : Approuve la constitution d'un groupement de commandes pérenne pour la passation d'accords-cadres pour la fourniture d'électricité, de gaz et de services associés, coordonné par le SIGERLY dans les conditions essentielles décrites. Valide la convention de constitution du groupement de commandes. Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de constitution du groupement de commandes ainsi que tout avenant éventuellement nécessaire à l'exécution de ladite convention. Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal, à l'unanimité.

-2017-12-07 : Autorise le principe d'attribution d'une subvention de 1 250 euros au titre de la politique d'achats socialement responsables au profit de l'association SUD OUEST EMPLOI pour assurer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage insertion en matière d'achats socialement responsables. Autorise Monsieur le Maire à signer la convention ci-annexée relative au versement de la subvention à SUD OUEST EMPLOI pour assurer une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage insertion en matière d'achats socialement responsables. Précise que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 65, article 6574 du budget 2017, à l'unanimité.

-2017-12-08 : Prend acte de l'actualisation de la convention cadre de refacturation entre la ville et le CCAS par son avenant n°3. Décide de la mise en œuvre des nouvelles conditions de refacturation mutuelle à l'occasion de l'établissement des refacturations de 2017 à intervenir courant 2018. Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 à la convention de refacturation des prestations entre la commune et le CCAS conformément au projet, à la majorité (abstention de Monsieur Alain Guillon).

-2017-12-09 : Émet un avis favorable sur l'arrêt du projet de révision du PLU-H de la Métropole de Lyon avec les observations développées dans les fiches thématiques, à la majorité (vote contre du groupe Francheville au Coeur, de Monsieur Cyril Kretzschmar et de Monsieur Alain Guillon).

-2017-12-10 : Approuve les statuts du Syndicat intercommunal d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC) et de fait, le maintien de l'adhésion à ce syndicat au 1er janvier 2018 uniquement pour le bloc de compétences 2 : compétences complémentaires aux compétences de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) sur le bassin versant de l'Yzeron, tel que défini dans le projet de statuts du SAGYRC, à la majorité (vote contre de Monsieur Cyril Kretzschmar et de Monsieur Alain Guillon). Élit comme délégué titulaire Gilles Dassonville et comme délégué suppléant Claude Gourrier (30 voix pour).

-2017-12-11 : Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de prise en charge, de capture et d'enlèvement des animaux avec la Société Protectrice des Animaux de Lyon et du Sud-Est pour l'année 2018. Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions pour les années à venir si les conditions d'exécution et tarifaires ne subissent pas de modifications, à l'unanimité.

-2017-12-12 : Entérine le principe de retour à la semaine de 24 heures d'enseignement sur 4 jours à compter de la rentrée scolaire 2018, à la majorité (abstention de Monsieur Cyril Kretzschmar).

-2017-12-13 : Approuve le principe d'attribution d'une subvention de 300 € pour le projet littéraire et de 300 € pour le projet de journal d'école. Précise que les crédits sont disponibles au budget 2017, à l'unanimité.

-2017-12-14 : Approuve le contrat territorial à passer entre la Commune de Francheville et la Métropole de Lyon. Autorise Monsieur le Maire à signer ledit contrat territorial, à la majorité (abstention de Monsieur Alain Guillon).

-2017-12-15 : Sollicite du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon qu'ils soient affectés, à compter du 1er janvier 2018, des agents exerçant les

fonctions de conseil juridique dans le cadre de missions temporaires d'assistance juridique. Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention et tous documents s'y afférant. Décide que les crédits seront inscrits au budget principal 2018 de la commune, à l'unanimité.

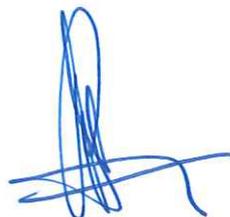
-2017-12-16 : Autorise une dérogation à la fermeture du dimanche pour les branches d'activité précitées et selon les dates indiquées ci-dessous, à la majorité (abstention du groupe Francheville au Coeur et de Monsieur Cyril Kretzschmar).

- Hypermarché,
- Commerces de détail : habillement, optique, bijouterie, parfumerie et de produits de beauté, maroquinerie et articles de voyage, coiffure, commerce de piles, cigarettes électroniques, industrie manufacturière (multi-services) pour les 12 dimanches suivants :

- dimanche 14 janvier 2018
- dimanche 1^{er} juillet 2018
- dimanche 2 septembre 2018
- dimanche 16 septembre 2018
- dimanche 23 septembre 2018
- dimanche 30 septembre 2018
- dimanche 25 novembre 2018
- dimanche 2 décembre 2018
- dimanche 9 décembre 2018
- dimanche 16 décembre 2018
- dimanche 23 décembre 2018
- dimanche 30 décembre 2018

- Concessions automobiles pour les 5 dimanches suivants :

- dimanche 21 janvier 2018
- dimanche 18 mars 2018
- dimanche 17 juin 2018
- dimanche 16 septembre 2018
- dimanche 14 octobre 2018



Michel RANTONNET
Maire de Francheville

Membres présents : M RANTONNET, Mme PETIT, M LAVERLOCHERE, M GOTTELAND, MGOURRIER, Mme QUIBLIER, M CALABRE, Mme BARBIER, M DASSONVILLE, Mme SALEMBIER-MICHEL, M BONNEMAN, M DE PARISOT DE BERNECOURT, Mme JAUFFRET, M ROUX, Mme PRUNARET, Mme D'HONNEUR, M CORTIAL, Mme RODAMEL, M TREMBLEAU, Mme POULARD, M GUILLON, Mme BARBET, Mme ELLENBERGER, Mme DUMONT, M KRETZSCHMAR, Mme FAÏ, M GUIBERT, Mme JAMBON,

Membres représentés : Mme REY, M SADOT, M LAMBERT, M RIVIER

Membre absent : Mme SANTOS-MALSCH

